

La banque pour profession libérale

Description

La banque pour profession libérale est l'institution où l'on peut trouver une offre bancaire parfaitement adaptée au paysagiste, au notaire, à l'éducateur sportif, à l'ingénieur, au comptable, au géomètre, au graphiste ou encore au psychologue menant leur activité professionnelle à titre personnel.

Avant de souscrire un service auprès de la banque, le professionnel libéral doit bien se renseigner sur les avantages et les limites du [compte bancaire](#). Il faudra aussi qu'il s'informe sur les meilleurs choix à effectuer.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Comment choisir une banque pour profession libérale ?

Lors de la [création d'une société](#), le professionnel libéral est tenu d'ouvrir un compte bancaire pro. S'il opte pour une entreprise individuelle, il peut se soustraire à cette obligation dans certaines conditions. Dans tous les cas, la banque se choisit naturellement en fonction de l'activité qu'il souhaite mener. **Le budget et les services bancaires** comptent aussi parmi les principaux critères de choix.

Activité

Les attentes et les besoins peuvent changer en fonction des métiers. De plus, **les obligations légales varient généralement selon l'activité exercée**. Certains professionnels libéraux cherchent alors tout simplement à encaisser des chèques de manière simple tandis que d'autres ont besoin d'un TPE pour facturer leurs [prestations de service](#) sous la forme d'honoraires généralement encaissés par carte.

Les professionnels libéraux réalisent de manière indépendante des **prestations principalement techniques**, intellectuelles et sanitaires. En effet, leurs services peuvent concerner entre autres :

- La santé ;
- Les finances ;

- Le droit.

La médecine, le droit, l'ingénierie, la comptabilité, l'assurance, le conseil ou encore l'architecture sont des professions qui ne sont pas soumises à une même obligation. L'établissement bancaire idéal n'est alors pas la même pour tous les professionnels qui exercent leurs activités en libéral. Toutefois, la plupart d'entre eux **s'orientent plus aujourd'hui vers les néo-banques**, qui acceptent tous les profils de clients.

Statut

C'est le statut juridique qui **détermine le régime fiscal et social** de l'entreprise. Les obligations comptables et l'environnement réglementaire, voire la rémunération du professionnel, en dépendent également. C'est pourquoi il fait partie des principaux éléments à prendre en compte dans le choix de la banque idéale.

Bon à savoir : il est conseillé au professionnel libéral de se faire guider par un prestataire spécialisé dans le choix de la [forme juridique](#). Il peut solliciter l'accompagnement d'une Legaltech dans cette démarche.

Il convient de préciser que le professionnel libéral exerçant une activité réglementée (avocat, médecin, comptable, architecte, ingénieur, administrateur judiciaire, etc.) n'a pas la possibilité d'opter pour le [régime de la micro-entreprise](#). Il devra choisir parmi les **statuts de société** tels que la :

- [SELARL](#) ;
- SELAS ;
- SELCA ;
- SCP.

Il est bon de noter également qu'il ne peut pas non plus mener sa profession sans avoir une qualification particulière, **obtenir une autorisation spécifique** ou encore justifier d'une certaine expérience professionnelle.

Budget

Le coût d'un compte bancaire professionnel varie d'une banque à une autre. C'est la raison pour laquelle le professionnel libéral devra également **effectuer son choix en fonction du budget qu'il a à sa disposition**. Il faudra qu'il compare les propositions existant sur le marché et opte pour celle qui l'intéresse le plus. Pour ce faire, il peut se servir d'un outil de comparaison d'offres en ligne, qui est souvent gratuit et sans engagement.

Services bancaires proposés

De manière générale, les professionnels libéraux ont des besoins bancaires spécifiques. Outre les outils professionnels classiques, un **TPE permettant de lire la carte vitale** peut être indispensable à l'exercice de leurs activités.

Compte tenu du fait que l'entrepreneur engage sa responsabilité personnelle dans le cadre de son activité, il a aussi tout intérêt à bien gérer ses finances. Une **offre comprenant des outils comptables** peut lui être particulièrement utile.

S'il est adepte d'outils technologiques ou souhaite bénéficier de **solutions bancaires innovantes**, il lui est par ailleurs recommandé d'opter pour un compte pro en ligne. En plus d'être moins cher, ce dernier est pensé pour les [travailleurs indépendants](#).

De plus, l'**ouverture d'un compte professionnel en ligne** peut s'effectuer rapidement depuis chez soi, à partir d'un Smartphone ou d'un ordinateur. Il suffit de fournir des pièces justificatives photographiées ou scannées en ligne. Le compte sera vite validé. À l'issue de la démarche, l'entrepreneur recevra à sa demande une carte bancaire et un RIB.

D'autre part, pour **réaliser des économies sur le coût de son compte bancaire**, le professionnel libéral peut opter pour le strict nécessaire et se pencher surtout sur :

- Le type de carte bancaire ;
- L'utilité d'un chéquier ;
- Le nombre de virements à effectuer tous les mois ;
- L'utilité d'un TPE ;
- Le besoin d'un découvert autorisé ;
- Le besoin d'un financement ;
- Les solutions d'épargne ;
- La réalisation d'opérations internationales ;
- Le besoin d'encaisser des chèques ou de déposer des espèces.

Les professionnels libéraux sont-ils obligés d'ouvrir un compte bancaire ?

Les entrepreneurs ayant choisi le statut de société sont tenus d'ouvrir un compte bancaire professionnel **lors de la création de l'entreprise** en vue d'effectuer le [dépôt de capital](#) social auprès de la banque. Cette obligation ne concerne pas les autres, mais il leur est toujours conseillé d'en détenir pour mieux gérer la comptabilité.

Il convient aussi de savoir que les entrepreneurs individuels doivent aujourd'hui ouvrir un compte bancaire dédié à leurs activités **dès lors que le montant de leurs chiffres d'affaires s'élève à plus de 10 000 euros durant 2 années de suite**.

Où et pourquoi est-il préférable d'ouvrir le compte ?

Même si le professionnel libéral ne se trouve pas dans l'obligation d'ouvrir un compte bancaire pro, le fisc les encourage à en utiliser pour simplifier les procédures en cas de contrôle fiscal. Il convient de bien **séparer les transactions personnelles des opérations professionnelles**.

Et le professionnel libéral peut ouvrir le compte auprès d'une [banque professionnelle en ligne ou traditionnelle](#) de son choix. Comme cité précédemment, il doit tout simplement s'assurer que l'établissement choisi propose des **services adaptés à ses besoins bancaires** et à son :

- Activité ;
- Budget ;
- Statut juridique.

Quelles sont les limites d'un compte pour professionnel libéral ?

La majorité des professionnels libéraux ouvrent un compte bancaire pro auprès d'une banque en ligne. Souvent, cette dernière ne permet pourtant pas d'effectuer un dépôt d'espèces. Elle **ne propose pas non plus de solutions de découvert et de financement**. De même, l'encaissement de chèque est limité auprès de cet acteur de la Fintech.

Les banques classiques, elles, proposent généralement des services complets, mais **leurs tarifs sont relativement élevés**. D'autre part, il est possible de rencontrer leurs conseillers bancaires au sein d'une agence physique, mais ils sont disponibles uniquement durant les heures de bureau.

Quel est le budget à prévoir pour l'ouverture du compte ?

Pour ouvrir un compte professionnel, l'entrepreneur devra prévoir un **budget adapté à ses besoins bancaires**. De manière générale, plus ils sont nombreux, plus le coût sera élevé. Il convient de souligner que certaines banques proposent gratuitement :

- L'ouverture d'un compte pro ;
- L'utilisation d'une carte bancaire ;
- La fermeture du compte.

Pour bénéficier d'un tarif raisonnable, il est alors recommandé de comparer les tarifs des autres services proposés par les différents établissements bancaires existant sur le marché. Ensuite, il suffira de sélectionner l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

Que choisir entre la banque en ligne et la banque classique pour profession libérale ?

Le professionnel libéral peut choisir d'ouvrir un compte auprès d'une banque classique comme **BNP Paribas, Crédit Agricole ou encore Société Générale** pour diverses raisons. D'ailleurs, il y a quelques années encore, elle était la seule à pouvoir proposer ce service.

Aujourd'hui, étant conscients de l'engouement des consommateurs vers les services en ligne, **les établissements bancaires traditionnels sont nombreux à lancer ou à racheter des néo-banques pour professionnels**.

Il faut savoir que la banque classique offre un service complet ainsi qu'un réel accompagnement à ses clients. Comme cité précédemment, elle **pratique cependant des tarifs plus élevés**. Et elle met moins d'outils innovants à la disposition de ses clients, mais elle peut leur proposer des solutions de financement adaptées à leur situation. Si le professionnel libéral choisit d'ouvrir un compte auprès de

l'établissement, ce sera surtout parce que ce dernier correspond à son budget et ses besoins.

Auprès d'une banque en ligne, l'entrepreneur est souvent accueilli avec une **prime de bienvenue lors de l'ouverture de son compte professionnel**. Et il bénéficiera non seulement de tarifs abordables, mais également d'une grande souplesse dans les services bancaires. En effet, tout peut s'effectuer à distance. Même s'il n'est pas possible de rencontrer un conseiller dans une agence physique en cas de besoin, le service client reste souvent disponible 24/7.

La banque en ligne constitue ainsi le choix idéal pour les entrepreneurs qui n'ont pas suffisamment de temps pour accomplir leurs tâches administratives et comptables. En effet, elle leur permettra de se focaliser sur leur cœur de métier. Cependant, **ses services sont limités** parce qu'elle ne dispose pas de licence bancaire. Souvent, elle ne peut proposer ni assurance ni crédit.

Dans le cas où l'entrepreneur aurait un grand besoin de financement alors qu'il est particulièrement intéressé par les services d'une banque en ligne, il peut toujours ouvrir un compte auprès de cette dernière et **trouver une solution chez un autre acteur de la Fintech** comme Mansa. Il s'agit d'une [start-up](#) qui propose de financer les projets des travailleurs indépendants.

A lire aussi: [Banque pour artisan](#)

FAQ

Quelles sont les professions pouvant être menées en libéral ?

Une longue liste de professions peut être exercée en tant que libéral. Les métiers de la santé en font par exemple partie :

Le médecin ;

Le vétérinaire ;

L'infirmier ;

L'orthophoniste.

Dans la liste, on retrouve également de nombreux autres professionnels libéraux qui évoluent dans d'autres domaines. C'est le cas :

De l'architecte ;

Du géomètre ;

De l'avocat ;

Du mandataire judiciaire.

Quelles sont les professions libérales qui peuvent être exercées sans diplôme ?

Un grand nombre de professions libérales peuvent être exercées sans qualification particulière ni diplôme. Le naturopathe et le sophrologue en font partie. Dans la liste, on retrouve également :

Le musicothérapeute ;

Le joueur professionnel ;

L'organisateur de salons et foires ;

Le masseur bien-être.

Un établissement bancaire peut-il décider de fermer un compte professionnel ?

La banque peut prendre cette décision sans fournir un motif quelconque au titulaire du compte bancaire professionnel. Mais souvent, elle n'effectue un tel choix que lorsque ce dernier reste inactif durant une dizaine d'années. Il convient toutefois de savoir qu'elle est tenue d'en informer le client concerné et de respecter un délai de préavis

d'au moins trente jours.